



Le 8 juin 2010

Aux présidentes et présidents des collèges

Madame,  
Monsieur,

Je tiens par la présente à vous informer à titre de partenaire d'Emploi Ontario de certaines modifications mineures que nous avons effectuées au programme Deuxième carrière.

Deuxième carrière (DC) est une réussite. Les changements apportés au processus d'évaluation en novembre 2009 ont grandement contribué à son succès. En effet, à la fin du mois de mars 2010, nous avons aidé plus de 28 000 personnes à s'inscrire à la formation offerte dans le cadre de DC.

Le gouvernement ontarien annonçait, dans son budget 2010, qu'il continuerait à aider les Ontariens en chômage en subventionnant, au cours des prochains deux ans, 30 000 autres travailleurs sans emploi pour qu'ils acquièrent une formation à court et à long terme par le biais du programme DC.

Le ministère de la Formation, des Collèges et Universités poursuit sa collaboration avec ses partenaires afin de s'assurer que les programmes et les services offerts répondent aux besoins des Ontariens. En ce sens, les changements apportés au programme DC donneront aux gestionnaires une plus grande souplesse au cours du processus d'évaluation individuelle des demandes.

À compter du 8 juin 2010, les modifications apportées dans les sections suivantes de la matrice d'évaluation de la pertinence seront en vigueur :

- Recherche active d'emploi
- Durée de la période de chômage
- Historique de l'emploi
- Expérience – Compétences professionnelles

Le programme DC continuera à offrir aux travailleurs mis à pied un soutien financier pour les frais liés à la scolarité, à l'achat de livres, au transport et à d'autres dépenses pertinentes, en vue de les aider à participer à la formation.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les directives reliées au programme DC et sur les autres modifications apportées au programme, de même que pour obtenir des réponses aux questions fréquemment posées, veuillez consulter le site <http://www.edu.gov.on.ca/fre/tcu/secondcareer/index.html>. Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec le bureau local du Ministère.

Je suis d'avis qu'Emploi Ontario et nos partenaires de formation ont vécu une période particulièrement intense. Soyez assuré que je vous suis reconnaissante de votre appui et de votre collaboration à nos efforts en vue de permettre aux Ontariens d'accéder à la formation essentielle pour se tailler une place sur le marché du travail actuel.

Veillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

***Original signé par***

Laurie LeBlanc  
Sous-ministre adjointe  
Division de l'emploi et de la formation